



Diocèse de
Versailles



THÈME DIOCÉSAIN 2008-2009
Jésus nous ouvre à l'Esprit
**« Soyez remplis de l'Esprit Saint.
Rendez grâce à Dieu le Père au nom de
Notre Seigneur Jésus-Christ »** Ep 5,18.20»

**Il sera
répandu
sur tout le
peuple**

Fiche n° 2

L'Esprit de Dieu dans l'Ancien Testament

Arielle Guillaume

Le jour de la Pentecôte, quelques minutes après que les apôtres ont reçu l'Esprit Saint, Pierre fait le lien entre l'effusion de l'Esprit qu'il vient de vivre et la prophétie de Joël : « Il se fera dans les derniers jours que je répandrai mon Esprit sur toute chair. Alors, vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards des songes. Et moi, sur mes serviteurs et sur mes servantes je répandrai mon Esprit » (Jo 3, 1-2). L'Esprit de Dieu « qui a parlé par les prophètes » est bien présent dans l'Ancien Testament, même s'il n'est pas encore révélé comme une personne. Il prépare la venue du Messie. Force de salut, puissance de témoignage qui consacre le Serviteur du Seigneur, il sera répandu sur tout le peuple au temps que Dieu aura choisi.

I- L'Esprit de Dieu, force de salut

« Rouah », en hébreu, désigne le vent, tantôt violent, tantôt simple brise qui s'insinue dans un murmure (1 R 19, 22). Il est toujours rapporté à l'action de Dieu lui-même. Force encore anonyme, mais d'origine divine, il intervient dans la vie des hommes et du peuple en même temps que dans le cosmos.

1- Les Juges

Sans s'y attendre, de simples fils de paysans, Samson, Gédéon, Saül sont brutalement dotés de capacités exceptionnelles (audace, force) mais aussi d'une personnalité nouvelle, capables d'accomplir une mission, celle de libérer leur peuple. Dans le livre des Juges, l'action de l'Esprit apparaît comme soudaine et passagère. Il agit certes à l'intérieur des personnes, mais sur le mode d'une irruption venant brusquement du dehors : l'Esprit « tombe » littéralement sur Jephté (Jg 11, 29), il « fond » comme un rapace sur sa proie sur Samson (Jg 14, 6) ou Saül (1 S 11, 6) ; il « revêt » Gédéon comme d'une armure (Jg 6, 34).

2- Les Rois

La même force de salut va s'investir dans les Rois d'Israël, mais d'une manière très différente : les Juges ne sont que des libérateurs temporaires, alors que les Rois se voient chargés d'une fonction permanente à la suite d'une onction rituelle. Cette onction marque l'empreinte indélébile de l'Esprit sur eux. Elle fait d'eux les « oints » du Seigneur (= « Messie » en hébreu, et « Christ » en grec). Les exemples les plus célèbres sont Saül et David.

3- Le Messie

Les Rois sont souvent décevants par leur infidélité à l'Alliance. C'est pourquoi, sous l'impulsion des prophètes, se développe après l'Exil un messianisme royal qui espère un roi futur dont l'onction par Dieu lui-même en fera non plus seulement « un » Messie mais « le » Messie, fils adoptif du Seigneur, entièrement pénétré par l'Esprit de Dieu, qui « reposera » sur lui plénitude (Is 11, 1 – 2).

II- L'Esprit de Dieu, puissance de témoignage

Si l'Esprit de Dieu sanctifie le peuple en déployant chez les Juges et les Rois une force de salut, il suscite chez les nabis et les prophètes une puissance de témoignage. Le lien est ainsi fait entre la Parole de Dieu et l'Esprit de Dieu.

1- Les nabis

Devanciers des prophètes, ils se caractérisent par une exaltation religieuse, proche de la transe. Malgré ses ambiguïtés, la puissance qui les faisait parler au nom de Dieu a été perçue par le peuple comme une manifestation de la présence de Son Esprit (Ex 15, 20 ; Nb 11, 24 – 30 ; 1 S 10, 6).

2- Les prophètes

Les grands prophètes ont conscience d'être habités par l'Esprit de Dieu, mais souhaitent le manifester d'une autre manière que les nabis. En général en possession de tous leurs moyens, ils obéissent à une pression intérieure qu'ils assument en toute conscience et qui les amène à parler « au nom de Dieu » : ils savent que la Parole n'est pas née en eux ; elle est la Parole même de Dieu, qui les envoie. Ainsi apparaît le lien entre l'Esprit de Dieu et Sa Parole qui se laisse déjà percevoir dans la rencontre d'Elie avec Dieu sur l'Horeb (1 R 19, 9 – 18). L'Esprit n'est plus seulement « connaissance et force », mais « connaissance de Dieu et de ses voies » (Is 11, 3).

III- L'Esprit de Sainteté qui consacre le Serviteur du Seigneur

L'Esprit de Dieu oint les rois et inspire les prophètes, ce qui crée parfois quelques tensions entre les uns et les autres. La convergence entre le rôle messianique et prophétique de l'Esprit se renforce dans la figure mystérieuse de la seconde partie du livre d'Isaïe (Is 40 – 55), singulièrement dans le Quatrième chant du Serviteur (52, 13 à 53). En général, c'est le prophète qui, par la Parole, annonce la justice, et c'est le roi qui, par ses actes, l'établit. Or, dans cet exemple précis, le serviteur est non seulement « celui qui annonce la justice aux nations » mais également celui qui établira la justice selon une mission royale : « par ses souffrances, mon serviteur *justifiera* des multitudes en s'accablant lui-même de leurs fautes ». Toutes la vie et la mort de son Serviteur sont saintes, expiation des péchés et salut pour la multitude. L'Esprit de Dieu consacre et sanctifie l'Elu du Seigneur et bientôt tout son peuple.

IV- L'Esprit répandu sur tout le peuple

L'Esprit consacre les Rois, inspire les prophètes, sanctifie le Serviteur Souffrant. Mais il est appelé à se répandre sur le peuple entier comme le souffle de vie vient animer les ossements desséchés (Ez 37). Cette effusion de l'Esprit, qui n'est encore qu'une promesse formulée au futur, sera création nouvelle, marquera l'avènement du droit et de la justice. Grâce à elle, Israël reconnaîtra son Dieu et Dieu retrouvera Son peuple : « je ne leur cacherai plus ma face car j'aurai répandu mon esprit sur la maison d'Israël » (Ez 39, 29). Pour que ce don soit total et définitif, il faut que Dieu intervienne en personne. C'est pourquoi la manifestation définitive de l'Esprit Saint ne se fera qu'en Jésus Christ.

A travers tout l'Ancien Testament, nous assistons au déploiement d'une double promesse : celle qui concerne la venue du Messie, et celle qui concerne l'effusion de l'Esprit. Le premier apportera en plénitude la Parole de Dieu ; le second apportera le souffle qui transforme de l'intérieur. Les Evangiles accomplissent cette double promesse.

Bibliographie :

- *Viens Esprit Créateur* par Mgr André-Mutien Léonard, Paris, Editions de l'Emmanuel, 1997.
- *Vocabulaire de Théologie Biblique*, Paris, Editions du Cerf, 1962.
- *Catéchisme de l'Eglise Catholique*.
- *Dominum et Vivificantem*, Encyclique de Jean-Paul II.

L'Esprit
de Dieu
consacre
et
sanctifie
l'Elu du
Seigneur

Le souffle
qui
transforme
de
l'intérieur